

Colmar, le 7 octobre 2015



Division du 1<sup>er</sup> degré  
Bureau de la  
gestion collective  
des personnels

Dossier suivi par  
Leslie QUIRIN

Implantation  
Cité administrative  
Bâtiment D  
3, rue Fleischhauer  
COLMAR  
Téléphone  
03 89 24 81 29  
Fax  
03 89 24 81 36  
Mél.

leslie.wetterwald@ac-strasbourg.fr

Adresse postale

21, rue Henner  
B.P. 70548  
68021 Colmar cedex

La directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
du Haut-Rhin

à

- Monsieur le président de l'université de Strasbourg  
- Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale

**pour attribution**

- Monsieur le directeur de l'ESPE de l'académie de  
Strasbourg

- Messieurs les directeurs pédagogiques des  
établissements spécialisés

- Mesdames et messieurs les directeurs  
des SEGPA de collèges

S/c de mesdames et messieurs les principaux

- Mesdames et messieurs les directeurs d'école

**pour attribution et communication à leurs adjoints.**

**Objet :** Stage de spécialisation CAPA-SH 2015-2016.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) sera reconduit en 2016-2017.

La formation sera organisée sur deux ans à raison de 6 semaines de stage par année scolaire.

Une réunion d'information aura lieu le **25 novembre 2015 au Collège BERLIOZ – 42, rue Ampère à COLMAR de 09h00 à 12h00.**

J'invite tous les professeurs des écoles désireux d'y participer pour s'informer sur les finalités et l'organisation de cette formation à se faire connaître en envoyant un courriel à [leslie.wetterwald@ac-strasbourg.fr](mailto:leslie.wetterwald@ac-strasbourg.fr), au plus tard le 13 novembre 2015.

A l'issue de cette réunion, les enseignants désireux s'inscrire au stage retireront leur dossier auprès de madame l'inspectrice de l'A.S.H. et l'adresseront impérativement pour le **01 décembre 2015** à leur inspecteur de circonscription, accompagné d'une photocopie du dernier rapport d'inspection. Les inspecteurs me transmettront les dossiers au plus tard pour le **15 décembre 2015.**

Après un entretien auquel vous serez convoqué, une commission établira une liste classante par options des candidats obtenant un avis favorable.

p. la directrice académique p.o.  
l'inspecteur de l'éducation nationale  
adjoint à la directrice académique

Martin ARLEN